

# Victoire-Daubié. Les collégiens et la laïcité

(Le télégramme 12 décembre 2016)



Les lauréats ont été récompensés pour leur travail sur la laïcité.

**Vendredi marquait le 111e anniversaire de la loi de séparation des églises et de l'État. Depuis 2011, cet anniversaire correspond également à la Journée nationale de la laïcité.**

Dans les établissements scolaires, comme au collège Victoire-Daubié, des actions étaient mises en place, vendredi, pour aider les élèves à comprendre la laïcité, se l'approprier et en devenir les acteurs. Le groupe Laïcité de l'Amicale laïque, de Locmaria-Plouzané, a ainsi rencontré, salle Mitterrand, les élèves de quatrième, où chacun a pu se positionner dans ce sujet d'actualité. Le respect de l'autre, le vivre ensemble avec les différences spirituelles, l'engagement d'une association de bénévoles autour des valeurs de la République ont été quelques-uns des points débattus, entre 8 h et 12 h.

## Une valeur fondamentale

En amont de cette journée, les élèves ont accompli plusieurs travaux sur le thème de la laïcité. Parmi les œuvres de qualité, certaines sont sorties du lot. Les gagnants ont été félicités par Jean-François Huot, principal du collège, lors d'une remise de prix, ce même jour, en présence de professeurs, élus des communes avoisinantes et du député Jean-Luc Bleunven, qui lors de son intervention, a précisé : « La laïcité par les temps qui court, est une des règles de base du vivre ensemble. C'est fondamental ». Un diplôme a donc concrétisé les réalisations de Julie Labbé et Anna Alcantara sur Condorcet, Maëlle Lelièvre et Lola Goïc sur Malala, Hoël Roudaut et Enzo Kérébel sur Voltaire, Anaïs Bernicot sur Jules Ferry et Léa le Gall et Elia Dovin sur Victoire Daubié. Cette dernière, dont le collège porte le nom, a été la première bachelière de France, en 1861.

